

OR/ab

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 9 novembre 2016

Approuvé lors du conseil d'établissement du 26.01.2017

Etaient présents

L. Lemor, O. Rauch, S. McNaught, D. Carton, O. Colangelo, B. Gaudry, B. Fenart, N. Aroussi, F. Zurbach, I. Marlinge, I. Feurtet, O. Sclavo, O. Poggi, C. Rautureau, C. Hugon, L. Moss, C. Benard, A. Faye, E. Imbert, H. Manchet, J. Lussan, S. Flitti, C. Rouvière, C. Pierre, F. Gombault, E. Collard, I. Chawa, G. Quirot, C. Denier, J. Korban, R. Miambanzila

Etaient excusés

F. Croquette, C. Adol, J. Roullin, I. Martial-Oppenheim, M. Accrombessi, S. Carta Le Vert, M. Poggi, C. Prémat, M. Lepesqueux, K. Daudicourt, V. Cartoux, S. Routier, R. Digoïn Danzin, M.C. Sparrow, S. Rambosson, M. Marot, M. Raynaud

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h10.

M. le Proviseur prononce quelques mots à la mémoire de Jean-Michel Dussaud, décédé une semaine auparavant et qui avait accompli plus de 30 ans de service au lycée.

Nous suivons l'ordre du jour.

1) Présentation des membres

C'est le premier conseil d'établissement dans sa nouvelle constitution après les élections des représentants des différents organes du conseil, chacun des membres se présente au conseil.

Florence Gombault (Présidente de ACE) est secrétaire de séance.

Approbation du PV du conseil d'établissement du 4 octobre 2016.

Chaque organe du conseil désigne les représentants qui vont siéger dans les différentes instances.

Le règlement intérieur du conseil est adopté.

Durée maxi 2h30. Les questions diverses seront à déposer 48 heures à l'avance. Les observations au sujet de compte-rendu devront être envoyées par email avant la tenue du conseil suivant.

Le 1^{er} conseil du second degré aura lieu le 10/01/2017.

Le 2^{ème} conseil d'établissement se déroulera le 26/01/2017.

2) Questions éducatives et pédagogiques

-Organisation du collège en 2016/17

M Rauch explique que tout a été mis en place pour un bon déroulement de la réforme du collège avec ses nouveaux programmes, ses nouveaux dispositifs pédagogiques, l'accompagnement personnalisé et les E.P.I (*Enseignements Pratiques Interdisciplinaires*). Tout au long de l'année dernière a été fait un travail de préparation sur les programmes et les nouveaux dispositifs (réunions avec les enseignants, les parents d'élèves).

Question ACE : Peut-on avoir un premier bilan de la mise en place de la réforme ? Adaptabilité des enseignants et des élèves ?

Il est trop tôt pour se prononcer. Un premier bilan pourra être présenté à la fin de l'année scolaire, lors du dernier conseil d'établissement. M Rauch rappelle qu'il a été donné une grande autonomie aux collèges dans l'organisation et l'application de la réforme.

Une organisation des classes du collège pourra être envisagée l'an prochain eu égard aux sections internationales et aux classes plurilingues.

La demande pour présenter l'OIB en 2020 a été faite. Le regroupement des élèves des sections internationales se pose mais il y a des avantages et des inconvénients, la question sera abordée lors du prochain conseil du second degré. Il semble en effet que l'homogénéité de niveau académique des deux sections, constatée par la direction et relayée par le représentant des professeurs SGEN-CFDT, permette d'envisager de les séparer, afin d'apporter des améliorations aux emplois du temps.

Question APL : En 5eme, une des EPI engage l'histoire/géographie et l'anglais et les emplois du temps ne permettent pas pour certaines classes de mêler ces deux matières ? La situation va-t-elle évoluer ? C'est une question technique qui ne concerne que quelques classes, pour lesquelles le professeur d'anglais ne peut intervenir que pendant une heure, alors que celui d'histoire-géographie est bien disponible pendant les deux heures. Il n'est donc pas possible que les deux professeurs enseignent ensemble pendant les deux heures d'EPI – ils peuvent le faire pendant une heure, et l'histoire géographique est seule enseignée pendant l'autre.

-Voyages scolaires

Il est à noter des changements sur le calendrier prévisionnel :

Suppression des voyages N°5, 31 et 27 (suppression du voyage prévu pour les CM1 bilingues de Marie d'Orliac).

Autorisation du voyage des CM2 A et B de Marie d'Orliac même s'il avait été décidé que les élèves ne voyageraient pas deux années de suite.

Pas d'autorisation du voyage de CE2 bilingue de Wix qui avait été envisagé, l'enseignant partant déjà une fois.

On essaie au mieux d'équilibrer et d'aligner les écoles.

Le calendrier est adopté.

-Préparation de la rentrée 2017/2018

Une diminution des effectifs est encore à prévoir.

8 divisions de classes de secondes

Une division en moins pour les TES et TS ainsi que les 1S
Une demi division en moins en 1ES et une demi division en plus en 1L
Une division de moins en CE2 à SK

Un représentant des élèves (M. Chawa) demande comment sont allouées les bourses aux familles ? M Rauch répond que les taux d'attribution des bourses sont calculés sur des critères très spécifiques lors des commissions consulaires des bourses.

Un représentant des enseignants du secondaire (M. Hugon) demande à avoir une évaluation des répercussions sur la dotation horaire des enseignants à la suite à ce nouveau cylindrage. Le Proviseur répond que cela fera l'objet d'une discussion en janvier lors du conseil du second degré.

-Un point sur le Projet d'établissement est rajouté par M Rauch

L'an dernier, en raison de la mise en place de la réforme, la rénovation du projet d'établissement a été différée.

Cette année, une réflexion sera menée sur le projet 2017-2020.

Le Conseil d'établissement d'aujourd'hui prend acte de la revue du projet d'établissement, les différents acteurs pourront en débattre lors de réunions ou d'ateliers pendant la présente année scolaire. Parents, personnels, élèves y seront associés, lors de temps de concertation généraux. Le projet d'établissement sera présenté lors du CE du mois de juin.

3) **Questions administratives**

-Calendrier de la campagne d'inscriptions

La date du 02 février 2017 a été arrêtée pour la commission d'affectation des écoles partenaires et des transferts.

Les écoles partenaires souhaiteraient le recul de cette date à avril, mais le Lycée Winston Churchill étant en croissance, on doit veiller à l'équilibre de tous les établissements du réseau londonien, ce calendrier doit tenir compte des problématiques du plan école.

Pour Charles de Gaulle, 300 places de 6ème seront proposées – environ 330 seront effectivement offertes en raison d'une politique de suraffectation ; tous nos élèves de CM2 qui font la demande de poursuivre en 6° seront accueillis. Il restera quelques places pour les écoles partenaires.

Le calendrier est adopté.

-Règles d'affectation en classe de CP, 6eme et Seconde

L'APL demande à ce que soit corrigé un oubli dans les règles d'affectation en classe de CP, 6^e et 2^{nde}. La règle de priorité au Lycée Charles au Gaulle pour l'entrée en CP et 6^e des enfants boursiers du réseau des écoles partenaires de Londres adoptée dans le cadre du Plan Ecole doit en effet être intégrée aux règles d'affectation de l'établissement, comme pour la classe de seconde. Le Proviseur accepte cette modification.

Modification de 5) b) « présence d'une fratrie au Lycée Français Charles de Gaulle, classe de CP à 1ere en 2016-2017 avec maintien de cette fratrie en 2017/2018 au Lycée Charles de Gaulle ou bien élèves boursiers (ou déjà boursiers).

Le document est adopté.

-Règles de priorité pour une première affectation au Lycée CDG

M Rauch souligne qu'il a été modifié dans le paragraphe 2 ; 2ème alinéa : « Les transferts en cours de scolarité entre une école homologuée de Londres et le Lycée CDG sont soumis à l'accord obligatoire des deux chefs d'établissements concernés. » Cette phrase remplace l'interdiction précédente.

Les familles doivent demander à leur chef d'établissement de départ l'autorisation à faire changer leur enfant d'établissement.

Il y aura opposition de transfert des élèves du bilingue anglais vers le bilingue français (Ecole de WIX et Marie d'Orliac) car les élèves sont déjà dans une structure partenariale.

Les 2 Règles sont adoptées.

-La date de naissance pivot a été tirée au sort, après le conseil, par les deux présidentes des associations de parents d'élèves : ce sera le 15 avril.

Cette date servira de référence afin de départager des candidats.

Comme l'année dernière, il sera impossible d'inscrire son enfant en 6eme au lycée si on vient de l'extérieur, exception faite pour les enfants des personnels détachés de l'administration ou du lycée.

4) Questions matérielles

M Gaudry nous explique que les travaux des portails des Mews et de l'Institut ayant le même niveau de priorité (soit les 2 accès pompiers) débiteront dès 2017, le lycée est en attente d'une dernière validation de la part de l'AEFE.

Il y aura des modifications des sorties pendant la période des travaux, certains élèves du primaire sortant par le portail de l'Institut. Les livraisons et les camions poubelle passent quant à eux par le portail des Mews.

La sécurisation du portail du rond point et des grilles demandera plus de temps (2ème moitié de 2017, il y a plusieurs phases complexes de validation (AEFE, Quai d'Orsay, sécurité de l'Ambassade, permis de construire).

Pour ce qui concerne la restructuration du lycée, le cabinet d'architecte ARCADIS a été retenu pour proposer une solution, la réalisation des travaux ne pourra se faire qu'après que le Lycée aura exposé ses priorités dans la réalisation et le bon fonctionnement du chantier.

L'APL regrette vivement le retard pris dans l'exécution de ces travaux, qui ne s'achèveront théoriquement que dix-huit mois après la décision de déblocage des fonds par l'AEFE, fin novembre 2015.

M Gaudry rappelle que plusieurs visites de professionnels de la sécurité ont été nécessaires (Metropolitan Police, Gendarmerie), plusieurs rapports ont été faits sur l'année, le permis de construire a été obtenu en août 2016. L'AEFE doit valider la typologie des matériaux utilisés pour les portails.

Mme Lemor souligne encore que le carré français est bien identifié, unique dans son genre et que beaucoup de services sont concernés.

L'APL fait remarquer que des camions de livraisons restent stationnés devant le portail Institut trop longtemps et que cela obstrue l'accès des pompiers.

L'élève E. Collard souligne également que l'existence de camions de l'Hôtel voisin dans « Queensberry Way » pourrait provoquer des accidents.

C'est une voie publique mais on pourrait veiller à faire respecter les heures de grande affluence des élèves.

Les enseignants demandent quand et comment seront organisées les réunions avec le cabinet d'architecte ?

M Gaudry répond que lundi 14 novembre* aura lieu une réunion et que tous les risques vont être revus.

*Réunion reportée au vendredi 2 décembre.

Les élèves désirent en savoir plus sur les travaux qui concerneraient les vies scolaires ? Etudes ?

La VS lycée va être à la place du foyer des lycéens actuel. Le foyer des lycéens gagnera plus d'espace dans le bâtiment Molière, on travaille sur une meilleure répartition des flux.

Le CIO sera déplacé dans les salles 401-402. Les espaces des enseignants seront réaménagés et créés en fusionnant l'actuel CIO et 2 appartements proches ainsi que la salle 403.

Les laboratoires de sciences font l'objet d'une restructuration : 4 salles pendant l'été 2016, un étage en 2017.

5) Questions diverses

Question des élèves : gaspillage à la cantine ...

Les réponses de Nicolas Meunier (en charge de la cantine) sont lues par M Rauch.

Il n'y a pas de surproduction. Tout ce qui est jeté provient des retours d'assiettes et non d'invendus (les invendus sont conservés au froid et réutilisés dans les 3j suivants).

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire ce qui a été mis sur la chaîne ne peut en aucun cas être reproposé.

-Offrir à associations caritatives ?

Quand la nourriture est sortie, elle doit être consommée sur place.

-les portions ont été réduites, les élèves sont appelés à demander plus si ils le désirent, mais dès leur passage en chaîne. Un retour à la chaîne de service ensuite est impossible à gérer. 8 plateaux sont servis par minute, certaines assiettes sont déjà servies, les élèves ne doivent pas hésiter à demander à avoir des proportions plus adaptées à leur appétit du moment. Un effort sera fait sur les supports visuels de communication, ne pas hésiter à demander des fruits en supplément.

-il y aura à nouveau la reprise des pesées des déchets plateaux et l'affichage « pour éviter » le gaspillage remis au plus vite.

ACE fait remarquer que lors de la dernière commission des menus, il a bien été signalé que les portions sont servies tant que possible « en proportion » suivant l'âge des élèves mais que si élèves veulent voir leur portion augmentée ou diminuée ils ne doivent pas hésiter à se manifester auprès personnes qui font le service.

Suggestion des élèves : *Pourrait-on faire un compost des restes alimentaires ?*

Il n'y a pas la place de stockage et le lycée n'est pas organisé dans ce sens.

L'APL pense qu'une action plutôt éducative auprès des élèves serait efficace pour éviter le gaspillage, et fait la suggestion d'une équipe constituée d'élèves faisant des actions ponctuelles de sensibilisation auprès des élèves sur le gaspillage à l'heure du déjeuner. L'idée est retenue par l'établissement.

Questions ACE sur les élèves a besoins particuliers :

1) De quelle façon les enseignants sont ils formés pour adapter leur enseignement à ces enfants ?

Chaque enseignant est invité à des réunions/formation. Mme de Toro Arias (orthophoniste du lycée) leur propose des outils.

Dans toutes les équipes éducatives des actions sont menées concernant la mise en place de pédagogie appropriée, formation de 2 j, stages sur les DYS ou sur les élèves à haut potentiel en décembre.

2) Avez-vous obtenu une réponse favorable de l'AEFE à une demande d'exonération des frais de scolarité pour les familles dont les enfants nécessitent la présence d'une AVS (Assistant de Vie Scolaire) en classe ?

Toujours pas de réponse de la part de l'AEFE.

3) Les élèves pourraient-ils bénéficier de l'aide de « scribe » ?

Les élèves identifiés faisant l'objet d'un PAP, ont la possibilité d'utiliser des ordinateurs, ou avoir l'aide d'un surveillant pour les aider lors des contrôles si cette disposition est prévue dans le protocole.

4) Serait-il possible d'accueillir au lycée des rééducateurs (dispensaire par ex) ?

Les enfants surtout les plus jeunes doivent louper des cours, les rattraper, cela leur rajoute du stress et de longs déplacements supplémentaires dans la journée d'école.

Le Lycée a pour unique vocation d'être un lieu où sont dispensés des cours d'enseignement, c'est le principe de spécialité qui s'impose à tous les lycées français : ce sont des lieux d'enseignement et non de soins.

Question ACE sur le Tutorat :

Combien d'enfants du primaire et/ou du secondaire bénéficieront-ils du tutorat par les plus grands ? (Question déjà abordée par ACE lors du CE du 4 octobre 16).

M Colangelo nous explique que différentes actions pour trouver les élèves volontaires ont été menées par les enseignant et les CPE.

Les conseils de classe pourraient aider à « cibler » ces élèves. La mise en place devrait se faire rapidement, débutera en janvier, certaines aides ayant déjà commencé.

Questions ACE sur la sécurité :

1) Quelles mesures pourrait-on prendre pour lutter contre le problème du tabac devant l'enceinte de l'établissement ? Rond point ? Mews ?

Lors du CESC, il est décidé des actions préventives à mener auprès des élèves dans tous les niveaux de classe. En coopération avec le médecin scolaire, les CPE et les parents d'élèves ; M Rauch rappelle qu'il est interdit de fumer au Royaume-Uni aux personnes de moins de 16 ans. Les lycéens doivent prendre conscience que l'espace est partagé avec des plus jeunes, qu'ils doivent montrer l'exemple, qu'ils ne doivent pas pour leur santé et celle des autres fumer aux alentours proches du lycée. Les vigiles peuvent prendre des photos et les transmettre au lycée.

Une information est donnée aux parents et aux élèves concernés.

Sanction douce : travail d'intérêt général pourrait être demandée à ces lycéens.

Sanction dure : colle, pas de sorties lors des récréations.

Les autorités locales ne peuvent rien faire sauf en cas d'usage de substances illicites, arrestation possible et une mention apparaît alors dans le casier judiciaire.

2) Des exercices de confinement sont-ils programmés dans les différents établissements du Lycée ?

Lundi 14 novembre auront lieu deux tests de reconnaissance de l'alarme de confinement : à 9h30 et à 12h40. Il s'agira simplement de reconnaître l'alarme qui est différente de l'alarme d'évacuation. Les exercices proprement dits seront programmés ultérieurement.

Rappel de M Rauch :

Tous les exercices sonores sont prévus à l'avance et sont annoncés officiellement. Si on entend une alarme sans qu'il y ait eu une annonce au préalable : c'est qu'il y a potentiellement danger.

L'alarme d'évacuation ne sonne que dans 2 cas : l'incendie ou tout risque qui nécessite de quitter les lieux. Il faut alors évacuer les salles de classe.

L'alarme de confinement au contraire ne sonne que si il y a une intrusion dans l'établissement, le bon sens doit nous faire prendre les bonnes décisions (rester dans la salle de classe, s'y enfermer) ou parfois peut-être quitter l'établissement si on est dans la cour. Il faut alors s'écarter du danger.

L'APL demande s'il y a des référents : tous les adultes du lycée sont des référents.

Questions APL sur la British Section

1) Comment permettre une meilleure transmission des dossiers des enfants à besoins particuliers de la section française à la section britannique ?

Mme Feurtet confirme qu'il n'y aura plus d'erreurs, le listing est fiable et que les tests se dérouleront dans les meilleures conditions. Tout problème persistant doit être signalé.

Comment améliorer la communication aux parents dans cette section ?

Des messages clés seront diffusés régulièrement dans la newsletter du lycée, et le site Internet de la British Section sera amélioré.

L'APL remercie le lycée pour tout ce qui a été fait pour améliorer la BS depuis la rentrée (soutien aux applications Oxbridge, tests CAT, coordinateur PHSE, etc.).

Question APL sur le Bac

Le calendrier AEFÉ de l'examen pour notre zone tient-il compte des nouvelles dispositions de « respiration » au milieu des écrits et de « reconquête du mois de juin » qui permet des épreuves plus tardives ? Les ECE peuvent-elles avoir lieu avant la semaine de révision, non pendant ?

M Rauch précise que le calendrier n'émane pas de l'AEFE mais dépend de la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) - donc du Ministère de l'Éducation – pour les épreuves écrites et du Rectorat de Lille pour les options. Beaucoup de paramètres sont en jeu, (fuseau horaire, fêtes religieuses ...) il existe 5 calendriers. (4 pour l'hémisphère nord et 1 pour le sud).

Les E.C.E relèvent par contre du Lycée. Tous les élèves ont une semaine complète de révision avant les écrits, ce qui n'est pas le cas dans d'autres établissements. Les élèves peuvent supporter une épreuve pendant cette période, l'horaire est donné à l'avance dans une demi-journée.

Question APL sur le RI et les frais de scolarité

Pourrait-on amender le règlement intérieur pour que la règle « tout trimestre commencé est dû dans son intégralité » ne s'applique pas aux élèves boursiers dont les familles viendraient à leurs faire quitter l'établissement en cours de trimestre ? (le paiement de la bourse étant interrompu dès que l'élève est désinscrit de l'établissement).

M Gaudry précise que le lycée ne reconnaît qu'un seul payeur c'est le parent. L'an dernier, il y a eu 3 cas d'élèves boursiers ayant quitté l'établissement en cours d'année.

Il n'y aura pas d'amendement du RI, toutes les familles devant être traitées de la même façon. La recommandation de M Gaudry et de M Rauch est que les parents doivent venir les voir au plus vite. Il pourra être demandé, au cas par cas, une exonération partielle à l'AEFE. Tout parent rencontrant des difficultés financières doit se rapprocher du DAF.

La séance est levée à 19H33.

Le Proviseur,

Le secrétaire de séance,

Olivier RAUCH

Florence GOMBAULT